

**Organisation d'un colloque international sur le thème  
« Intelligence Artificielle et Droits de L'Homme  
Opportunités et Défis »**

**Réf: TdRs N°05/DIDH/PNUD**

**Termes de Références (TdRs)**

**Année : 2024**



<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 micro pupitre ;</li> <li>-Table de mixage 32 voix numériques ;</li> <li>-Régie tri-cams full HD composée de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 caméras</b></li> <li>• <b>1 réalisateur</b></li> <li>• <b>Une table mélangeur</b></li> <li>• <b>Best off</b></li> <li>• <b>Live streaming</b></li> <li>• <b>Visio-conférence avec interprète arabe-français-arabe.</b></li> </ul> </li> <li>-Livraison de l'évènement en disque dur externe ;</li> <li>-Photographie professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise des photos</li> <li>• Sélection de photos</li> <li>• Traitement des photos</li> </ul> </li> </ul>	Forfait	1		
Total Hors TVA				3
TVA (20%)				
Total TTC				

Arrêté le présent bordereau des prix – détail estimatif au montant de :

**Article 7. Examen et évaluation des offres :**

Le Directeur National du Projet désigne une commission d'examen et d'évaluation des offres financières, le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins disante est celui qui sera retenu.



## Article 1. Objet de la consultation

La présente consultation porte sur pour l'organisation d'un colloque international sur le thème « Intelligence Artificielle et Droits de L'Homme : Opportunités et Défis » qui aura lieu le 13 et 14 Mai 2024 à Kenitra.

## Article 2. Conditions Générales

Les prestations objet de cette consultation, seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur, telle qu'elle a été stipulée par l'article III de l'accord de financement.

## Article 3. Consistance de la Prestation

Le titulaire des présents TdRs doit fournir et mettre en place pendant les jours du colloque (13 et 14 Mai 2024) les éléments suivants :

- Equipement d'une salle de conférence ;
- Eclairage et sonorisation.

## Article 4. Lieux d'exécution

Faculté des Sciences Juridique et Politique à Kénitra

## Article 5. Modalité de Règlement

Les paiements des prestations objet de la présente consultation sont consentis après la réalisation des prestations sur la base des prix indiqués au bordereau des prix détail estimatif. De ce fait le titulaire remet à l'administration une facture en 3 exemplaires décrivant les prestations réalisées et le montant à payer.

Les sommes dues au titulaire des TdRs seront versées au compte bancaire du prestataire.

## Article 6. Bordereau des prix

N° de prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unit. HT	Prix Total HT
1	<b>Equipement de la salle de conférence :</b> -8 fauteuils avec accoudoirs ; -4 tables basses ; -Ecran LED 5*3m P2.9 ; -Ecran de retour 55 pouces ; -Habillage du pupitre ; -Impression et pose d'un fond de scène sur vinyle 11*4m ; -4 roll up ; -2 Banderole de 5*1m ; -4 Tapis couloir de 12m*1m ; -Décoration florale.	Forfait	1		
2	<b>Eclairage et sonorisation :</b> - 4 colonnes ; - 6 micros baladeurs ;				